

« DUCH ÉTAIT PARTENAIRE VOLONTAIRE »

Le 24 novembre 2009

Par David Scheffer, Professeur et Directeur, Centre Pour Les Droits Humains Internationaux, Northwestern University School of Law



[Co-procureur cambodgien Chea Leang donne ses plaidoiries de clôture]

Aujourd'hui les co-procureurs donnèrent leurs plaidoiries de clôture au procès de Kaing Guek Eav (alias Duch) et ils vont conclure leurs plaidoiries demain. Le seul drame à la cour fut l'évanouissement d'un officiel de la cour, qui causa un court délai aux procédures, et un échec audio de mi-course de l'après-midi qui causa un ajournement tôt. L'officiel de la cour retourna à sa place peu de temps après. Les co-procureurs cambodgiens et internationaux lurent des déclarations préparées qui furent des sommaires de leur soumission de 160 pages à la cour. C'était alors une journée monotone des déclarations préparées qui mélangèrent des expositions détaillées des crimes et du droit avec les aperçus accusatoires au caractère et aux motivations de Duch comme un criminel de guerre allégué.

La cour fut pleine pendant la journée, surtout par des groupes des écoliers des écoles secondaires en uniforme d'école, des Bouddhistes et Musulmans Chams, et d'un groupe assez grand des victimes (y compris des parties civiles). Je regardai l'océan des jeunes visages et je me demandai ce qu'ils souviendront ce jour et combien peuvent ils comprendre des horreurs qui

affectèrent leurs familles il y a trente ans. Quand le travail des Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens est fini, il aura dû atteindre la participation la plus grande de la population victime des tous tribunaux des crimes de guerre. La remercie pour cela, est surtout pour Le Centre de Documentation du Cambodge sous la direction de Youk Chhang.

### **Co-Procureur Cambodgien Chea Leang**

Chea Leang, le co-procureur cambodgien, commença plusieurs heures des plaidoiries de clôture en reconnaissant les déclarations des avocats des parties civiles le 23 novembre. « Ils nous rappelèrent, » elle dit, « de l'impact interminable des actions de l'accusé aux victimes. C'est comme un couteau qui continue à tourner dans chacun pour le reste de leurs vies. Ils ont des cœurs douloureux qui ne resteront jamais. » Leang dit que les co-procureurs ne furent pas émus par les appels pour la revanche ou de pardonner et d'oublier. Leur tâche est de prouver indubitablement et demander que la loi soit appliquée impartialement, basé sur les normes internationales de la justice.

Les victimes, Leang dit, furent arbitrairement nommées les ennemis du Khmer Rouge. Elles furent menacées, intimidées, frappées, exécutées, noyées violemment, forcées à manger leur propre excrément et sujettes aux autres cruautés innommables. Ils trouvèrent les morts anonymes à l'obscurité des champs d'extermination à Choeung Ek—une mort humiliante aux mains des cambodgiens qui tuèrent les autres cambodgiens. Leang notèrent que les victimes de S-21 rempliraient 24 fois la salle de la cour.

Leang demanda au moins une condamnation de l'emprisonnement pour Duch malgré ses expressions de la responsabilité pour ces crimes, le remords, et le respect pour les victimes. De plus, le Kampuchea Démocratique ne fut pas du tout démocratique, elle dit, et Duch fut une partie clé de ce régime. Sous le régime, 1,7 million des cambodgiens furent massacrés. Le régime appliqua une idéologie radicale qui impliqua la violence sans pitié. Le cible de la violence fut n'importe quel non-conformiste ou ceux qui ne soumièrent pas à l'autorité de l'état.

Elle définit le terme « écrasé » comme « exécuté est brisé en morceaux – oblitéré. » Ce fut dessiné pour déshumaniser les victimes. Bien que le procès de Duch concentre sur une prison –S-21 – elle ne fut pas une prison ordinaire. Tuol Sleong fut la prison politique modèle dans tous le pays.

Le Partie Communiste de Kampuchea (CPK) se confia en Duch pour découvrir des complots contre la révolution. Leang dit à la cour qu'il fut indifférent aux souffrances des victimes. Duch fut le candidat parfait pour diriger S-21. « Il fut toujours traité équitablement et avec dignité par la cour et il fut représenté par les avocats expériences, » dit Leang.

Il y a tant des crimes d'un caractère sévère qui consomment tant des victimes – des crimes qui choquent la conscience de l'humanité, que Leang trouve la seule réponse est une condamnation longue à la prison. Il ne fait rien que les autres n'admettent pas la culpabilité (ce qu'aucun individu inculpé en dossier 2 ne fut fait). Elle demande la sanction ultime, sans doute une condamnation à la prison à perpétuité.

## **L'Autorité Judiciaire**

Leang récita les éléments fondamentales de l'autorité judiciaire de l'ECCC (ce qui veut dire que les « dirigeants principaux du Kampuchea Démocratique et ceux qui furent les plus responsables pour les crimes et violations extrêmes du droit pénal cambodgien, la coutume et droit international et les conventions internationales reconnues par le Cambodge... » Art. 1, la loi de l'ECCC). En identifiant les individus pertinents, Leang dit que le gouvernement même fut une source fautive du pouvoir. Le vrai pouvoir fut avec le CPK, ou « Le Parti ». Le Parti fut dirigé par la Comité Centrale et sous cela, la Comité Actuelle en fait détermina les politiques du régime. La force guidant de « Angka » nourrit une culture des secrets et l'évasion de la responsabilité.

Comme la Loi de l'ECCC ne donne pas de guidance du droit écrit sur les dirigeants principaux, les co-procureurs consultèrent la philosophie du droit du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Leang expliqua qu'ils durent examiner la gravité des crimes, leurs champs temporeux et territoriaux, et la façon dont les crimes furent commis. Elle dit que la cour n'est pas limitée aux dirigeants politiques. Plusieurs subalternes sont aussi dans la compétence de la cour. Pour Duch, ils trouvèrent la compétence personnelle au niveau des dirigeants principaux (sa direction personnelle de Tuol Sleng) ainsi que comme un individu « le plus responsable » (il fut secrétaire permanent de S-21 et il intervint quotidiennement avec la Comité Actuel, et il fut alors responsable pour les crimes S-21 aux plusieurs niveaux). Quant aux crimes « graves », les crimes à S-21 furent parmi les pires des atrocités. Plus que 12.000 individus furent y exécutés et cela qualifia comme « grave ».

Laing souleva la plaidoirie de la défense qu'on fait Duch un bouc émissaire. Elle rejeta catégoriquement cette défense. S-21 fut au sommet des bureaux de sécurité du Kampuchea Démocratique. Duch eut l'accès unique, et un rapport avec les dirigeants du régime. S-21 fut unique comme il reçut les prisonniers de partout au pays. Il fut unique aussi parce que les officiels principaux au CPK et le gouvernement, ainsi que les chefs purgés des autres régions, y arrivèrent pour la détention et l'exécution. Les confessions à S-21 furent envoyés aux dirigeants du CPK, alors elles furent instrumentales en avisant les dirigeants principaux pour décider qui arrêter. Aucune chaise de prison n'eut plus d'influence sur les dirigeants CPK que Duch.

## **L'Intention Délictueuse**

Leang ouvrit cette partie de sa plaidoirie de clôture en examinant la matière de l'intention délictueuse de Duch. Elle dit qu'il n'est pas d'accord qu'il commit les crimes volontairement. En fait, il dit qu'il agit sous les ordres et la contrainte (avec la menace de la mort pour la désobéissance). Son démenti de l'intention affecte les faits des crimes, elle dit.

Leang développa une ligne de raisonnement qui reste sur ce qui exista au Cambodge pendant l'ère Pol Pot : Comment est-ce que les faits de cette réalité peuvent être interprétés dans une façon qui ne montre pas l'intention délictueuse de Duch de commettre les crimes abominables ? L'horreur bouleversant doit coexister avec l'intention délictueuse, elle sembla arguer. Elle décrit le Cambodge en termes désolés.

Le CPK constitua la persécution politique à l'étendue nationale. En 1976, il n'y eut pas de propriété privée et les villes furent abandonnées. Le CPK commença à chasser eux-mêmes. La politique fut de « écraser » les ennemis dans et hors des rangs du CPK. Il y eut des purges, y compris la Comité Central. Des milliards furent arrêtés et exécutés.

Au 15 août 1975, Son Sen convint une réunion où Duch fut présent et on approuva la création de S-21. En octobre 1975, S-21 devint opérationnelle. À peu près 1.500 prisonniers furent détenus à la fois à S-21, qui fut centre de l'exécution et du tortu systématique. Il exista pour extraire des confessions avant l'exécution. Trois groupes d'interrogateurs furent formés pour accomplir la tâche : le groupe « frais », le groupe « chaud », et le groupe « mastiquant ». Les co-procureurs trouvèrent que beaucoup des gardiens survivants n'aimèrent parler de leur travail là-bas, peut-être à cause de crainte d'être arrêté. Mais ils furent des outils du cadre principal et ils furent formés et utilisés par Duch et la Comité Central. L'objectif de « écraser » les ennemis fut appliqua continuellement à S-21, et la propagande CPK passa à radio à tout moment.

S-21 fut une place duquel personne n'échappa. Pendant le procès la cour écouta trois prisonniers qui eurent des talents artistiques qui les sauvèrent de l'exécution. En addition aux supplices qu'ils décrivent, il y eut l'extraction forcée du sang et les chirurgies vivantes. On prit le sang jusqu'au point où le prisonnier halète et mourut, épuisé totalement du sang. Leang argua que pour Duch, la pratique du saignement ne voulut dire rien. En l'encre rouge, il annota à côté du nom de la victime, « le sang écrasé. »

Le cruauté de Duch vers des prisonniers n'eut pas de limite, Leang dit. Les interrogateurs eurent la liberté d'utiliser leurs imaginations et de n'assurer aucune morte tôt pendant les sessions de la torture. On dit aux détenus du haut rang que s'ils ne confessèrent pas, on sut la location de leurs familles.

L'arrêt d'un individu le condamna avant son arrivée à S-21. Comme les mauvais arrêts ne furent pas faits, l'élimination suivit. À S-21 les cries des victimes et l'odeur des cadavres pourrissants furent présents depuis les premiers jours. L'exécution fut une certitude pour tout le monde. Chacun dû imaginer la mort 1000 fois pendant leur torture et détention. Deux témoins devant la cour survécurent les champs d'exécution à Choeung Ek peuvent décrire les destins des victimes. Mais personne ne peut décrire la peur et l'angoisse des victimes sauf de dire qu'elles surent en s'agenouillant qu'ils seraient exécutés. On les égorga et ouvrit les estomacs avec un couteau avant l'enterrement. Duch fut le seul officiel de la prison avec l'autorité de rapporter tout cela aux dirigeants principaux.

### **Les Crimes contre l'Humanité**

Leang expliqua, comme sommaire de la soumission écrite par les co-procureurs, les crimes prouvés par ces faits. La première catégorie des crimes qu'elle décrivit furent des crimes contre l'humanité. Les co-procureurs arguent que sept sur neuf crimes contre l'humanité définis en Article 5 du Loi d'ECCC furent commis à S-21. La condition essentielle est que la commission des crimes à S-21 dut être partie d'une attaque étendue ou systématique contre une population civile. Les crimes à S-21 constituèrent une partie de la commission des crimes contre l'humanité partout dans le pays. Même si on les regarde en isolation, Leang dit, les crimes à S-21 furent

étendus. Les victimes arrivèrent partout du Cambodge pour être torturer et exécuter à la prison. Les victimes qui nombrèrent plus que 12.200 satisfont le teste pour « étendu ».

Il faut décrire ce qui arriva à S-21 comme des crimes « systématiques », organisés et orchestrés par le Parti et que les instructeurs du Parti implémentèrent méthodiquement et soigneusement. Les dizaines ou centaines des milliards des attaques individuelles à S-21 constituèrent une attaque sous Article 5. Les cibles de l'attaque furent surtout des civils détenus à S-21.

La définition des crimes contre l'humanité en Article 5 de la loi ECCC a une condition additionnelle : qu'il soit fait, parmi les autres catégories, à cause de la religion, les politiques, ou l'ethnicité. En fait, les attaques à S-21 furent motivées par l'idéologie politique et la persécution politique résulta. Les attaques comprennent la discrimination ethnique contre les prisonniers vietnamiens. Aucune religion, y compris l'Islam, le Christianisme ou même le Bouddhisme, ne fut tolérée. Un auteur des crimes contre l'humanité doit avoir la connaissance de l'attaque contre la population civile. Duch sut que les crimes commis à S-21 furent une partie d'une attaque étendu à la population civile. Il eut la contacte régulier avec l'hierarchie du CPK. Ces réunions l'informèrent des conditions ailleurs au Cambodge. En lisant les archives des interrogations à S-21, Duch fut complètement conscient du contexte de l'attaque à la population civile.

Leang examina donc sept délits des crimes contre l'humanité à S-21 : l'emprisonnement, les autres actes inhumains, l'esclavage, le viol, la torture, le meurtre, l'extermination et la persécution à cause de la politique, la religion, et la race. Elle dit que le chiffre de 12.273 prisonniers à S-21 fut compilé des documents qui enregistrent les noms, mais beaucoup qui arrivèrent à S-21 et y moururent ne furent jamais enregistrés, alors le vrai chiffre est probablement plus grand. Il n'y eut pas de codification légale des raisons pour les arrêts par le régime, alors il n'y eut pas du système légale pour gérer l'opération. La pléthore des actes barbares à S-21 méritent facilement la catégorie des « autres actes inhumains. » Duch donna des ordres directs pour intimider les prisonniers et d'accomplir ces actes. Les conditions à S-21 constituèrent l'esclavage, comme Duch chercha à maîtriser les détenus. Il fut responsable pénalement pour la responsabilité supérieure des actes du viol dans le campement. La torture fut sans doute une partie de la culture de S-21 et elle fut clairement systématique. Elle fut l'outil principal pour les interrogations et les confessions. Duch, Leang déclara, maltraita personnellement les prisonniers. L'exécution des prisonniers à une grande étendue constitua le crime contre l'humanité du meurtre. Tous qui furent détenus durent être exécutés. La cour eut écouté beaucoup de témoignage sur cela. La mort fut en grande étendue et donc fut le crime contre l'humanité de l'extermination. La discrimination arriva pour les raisons politiques, religieuses et ethniques.

### **Les Crimes de Guerre**

Leang adressa les chefs d'accusation sur les crimes de guerre contre Duch. Pourquoi est-ce que les chefs d'accusation sur les crimes contre l'humanité ne suffisent pas ? Leang répondit à cette question en déclarant que les règles du droit exigent que les co-procureurs appliquent le droit, y compris les Conventions de Genève de 1949 selon Article 6 de la loi ECCC. C'est important, elle dit, d'assurer que les délits graves des Conventions de Genève soient punis parce que cela aura un effet déterrent aux conflits armés à l'avenir. L'absence des chefs d'accusation sur les

crimes de guerre ne raconterait pas l'histoire entière de Duch, particulièrement en connexion avec les vietnamiens innocents qui arrivèrent à S-21.

Leang argua que cinq sur huit violations décrites en Article 6 de la loi ECCC se passèrent à S-21 : la séquestration, la dépravation d'un prisonnier de guerre ou civil les droits du procès impartial et régulier ; la causation délibérée de la grande souffrance, la torture, ou le traitement inhumain, et le meurtre délibéré. Elle dit que c'est sans doute qu'un conflit armé international commença en avril 1975 et continua jusqu'en janvier 1979. Duch fut au courant des circonstances du conflit international quand le premier soldat vietnamien arriva à S-21, ou avant. En fait, Duch documenta l'arrivée des soldats vietnamiens, qui les Convention de Genève durent protéger, dans sa propre écriture. Ils eurent droit au statut des prisonniers de guerre sous la troisième Convention de Genève. Duch fut au courant du statut protégé des soldats vietnamiens capturés au champ de bataille, et les vietnamiens civils capturés au territoire vietnamien pendant la guerre.

Leang stressa que les vietnamiens ne souffrirent pas moins que les cambodgiens à S-21 et que l'intention délictueuse de Duch vers le vietnamiens ne fut pas différent que contre les prisonniers vietnamiens. Leang décrivit les éléments de la torture comme crime de guerre comme identique à ceux de la torture comme crime contre l'humanité. Elle admit que bien que la poursuite n'ait pas l'évidence spécifique de la torture des détenus vietnamiens, elle crut qu'on peut inférer raisonnablement telle torture à cause de l'usage commun de la torture à S-21.

Leang conclut en décrivant l'applicabilité d'Article 3 de la loi ECC, qui mit certains crimes sous le Code Pénal de 1956 du Cambodge sous la compétence judiciaire de la cour. Elle dit que ceux méritent l'exécution par la cour. « Celle-ci est une cour pour le peuple cambodgien et c'est important de voir les lois nationales en exécution et utilisées pour les protéger. » Le Code Pénal, à son avis, définit clairement les actions de Duch comme criminel, surtout le meurtre et la torture. Leang décrivit la barbarie qui exista à la prison montre le crime de la torture.

### **Co-Procureur International William Smith**

Co-Procureur International William Smith se leva pour diriger ses plaidoiries de clôture directement à la culpabilité de Duch des chefs d'accusation. Il commença avec une série des questions rhétorique sur la justice, y parmi : Quelle est la justice pour les 12.200 gens tuées si cruellement à S-21 ? Quelle est la justice pour les familles et les amis des victimes ? Le jugement de la cour ne donnera pas la vie aux victimes. Les victimes ne regarderont pas leurs enfants en train de jouer : les adolescents péris ne tomberont pas en amour ; les parents massacrés ne surveilleront fièrement ce qu'ils firent. Le travail de la poursuite est d'achever un sens de la justice. La justice sera faite en appliquant la loi de l'ECCC, en faisant un procès impartial, et en prouvant les faits indubitablement. La condamnation doit être en accorde avec les normes nationales de la justice. La mission de la cour est la rétribution et la dissuasion. Le peuple du Cambodge vaut la protection et leurs vies valent le respect. « S-21 ne dû pas exister et il ne doit pas exister encore, » Smith prononça.

Quelle est, alors, la justice ? Smith dit qu'on peut la découvrir en considérant la gravité des crimes, l'effet des crimes sur les victimes, et le rôle de Duch en la commission des crimes. Duch

déclara pendant le procès que les crimes à S-21 se passèrent contre sa volonté, sous une menace de la mort et sans opportunité pour la fuite. Il se dépeint comme victime du système. Smith ne décrit pas Duch comme prisonnier, ni comme otage, ni comme victime. En fait, il fut un idéaliste, un révolutionnaire CPK et un croisé prêt à tout sacrifier pour la cause. Cela, Smith dit, et la différence signifiante entre la poursuite et la défense dans cette affaire.

Smith prétendit qu'il ne fut pas une coïncidence que Duch mena une vie de famille confortable pendant les années Khmer Rouge. Il atteignit une position haute. Il se manœuvra à la position de la chaise de S-21 avec du bon travail et l'attention au détail. Il voulut éliminer les ennemis du Parti. Il développa les rapports intimes avec les dirigeants principaux de CPK. Il continua à travailler avec eux pour 15 ans après l'effondrement du Kampuchea Démocratique. Duch fut un des deux officiels invités pour rencontre Son Sen au 17 août 1975 pour créer S-21. Le nombre 21 fut choisi par Duch pour des raisons personnelles. Il tria sur le volet ses gens les plus fidèles comme interrogateurs et tortionnaires. Il voulut superviser à S-21 mais ne pas faire la basse besogne lui-même. Il enseigna les techniques d'interrogation, il poursuivit vigoureusement ses ennemis, et commanda la torture des détenus.

Duch, Smith prétendit, nourrit la paranoïa du régime avec ses rapports de l'interrogation. Ses relations proches avec les dirigeants principaux lui convint bien ; il voulut toujours être mentionné par eux, leur plaire, et être loué pour son travail. Duch parla affectueusement de Son Sen pendant le procès. Il le décrit comme son influence la plus grande. Quand Nuon Chea remplaça Son Sen en 1977, Duch retint sa position et fut sous les ordres de Nuon Chea.

L'étendue de l'autorité de Duch à S-21 fut totale. Il fut méticuleux, logique et presque obsessionnel. Duch a une mémoire sélective et brillante. Dans son monde à S-21, les règles doivent toujours être obéies et l'ordre doit toujours être maintenu. Son personnel nombra 2000 et il les sélectionna et les forma soigneusement. Il appliqua impitoyablement les règles et il inculqua la peur à son personnel. 155 détenus exécutés furent des anciens personnels de S-21 et Duch initia ou approuva leurs exécutions. Il choisit de ne pas utiliser les formes de la punition moins extrêmes. Pour Duch, le but principal dans la vie fut d'assurer que l'idéologie politique de CPK est strictement appliquée. Comme un professeur formé, un interrogateur habile, et un croyant dédié au cause, il fut parfait pour son rôle à S-21.

Smith décrit le rôle de Duch aux sessions de formation à S-21 et souligna la compréhension de Duch que la déshumanisation fut essentielle à la formation. Duch fut un directeur excellent du centre de torture à S-21. Il prit un rôle direct par rapport à chaque aspect de son travail. En fait, il ne put pas le faire travailler plus efficacement. Quand on dû faire une décision à S-21, Duch le ferait.

Smith continua à expliquer la participation de Duch aux activités centrales de S-21. Il fut un investigateur actif. Il prit un rôle direct en les arrêts des individus qui furent emmenés à S-21. Il initia personnellement des centaines, ou bien des milliards des arrêts. Il développa la théorie des « défilés des traîtres » qui causa des interrogations sous la torture, suivies par les nouveaux vagues d'arrêts. Les arrêts furent normalement faits sous subterfuge pour attirer les individus à S-21. Duch participa activement dans une purge massive de CPK. Lui seul confirma quand une interrogation fut complet. Il aima particulièrement interroger les prisonniers du haut rang.

Mais, Smith dit, Duch ne put pas succomber à l'impulsion la plus humaine — de soulager la douleur des autres. Son attitude fut tellement dure et absolue qu'il n'y eut pas d'espace pour les amis ou des associés proches. Deux de ses amis furent horriblement torturés à S-21. Une de ces amis, une femme, fut violée avec un bâton dans son vagin. La deuxième fut forcé à manger son propre excrément. Les démentis de Duch, Smith argua, manqua de crédibilité à cause de ses propres annotations par rapport à ces deux individus, et il y a des centaines d'autres interrogations annotées. Il montra un manquement complet de la clémence pour les prisonniers de S-21.

Smith décrivit comment Duch participa personnellement en la torture à M-13 avant son déménagement à S-21. Pendant un période de 7.5 ans, Duch frappa et tortura des prisonniers. Pourquoi est-ce qu'il ferait tels crimes pendant une période si longue s'il ne fut pas commandé de les faire ? Parce que, Smith répondit, Duch eut une dévouement ardente. « L'infliction de la douleur n'était pas quelque chose qu'il détestait, mais quelque chose qu'il trouvait nécessaire et perversément gratifiant, » Smith dit.

Dans les rapports de Duch à ses supérieurs, l'attention au détail fut « étonnante, » selon Smith. Quatre-vingt-dix pourcent des prisonniers à S-21 ne présentèrent pas de danger à CPK. Pour la grande majorité des prisonniers, Duch appliqua ses propres techniques de la torture. Il résuma les rapports de l'interrogation pour l'avantage de ses supérieurs. Il a une mémoire qui est presque photographique pour les détails.

Aux annotations, Duch écrivit simplement « Tuer les tous. » « Interroger quatre, tuer le reste. » « Écraser. » Sa participation personnelle à la plupart des interrogations des tortures ne serait pas le meilleur usage de son temps. Que les ordres des dirigeants principaux soient exigés ou pas, les ordres de Duch de tuer furent suivis. Toutes les exécutions nécessitèrent son approbation. Les dirigeants principaux se fièrent à lui de tuer tout le monde au bon moment. Il fut le participant volontaire au plan. Comment dit-on qu'il détesta le tout et qu'il agit dans la peur ? Smith questionna la plausibilité que Duch prit un rôle innovateur et activiste en dirigeant Tuol Slang et le traitement de ses prisonniers, et qu'il fit tout cela à cause de la peur.

Duch fut un croyant ferme en les idéals communistes. Ce système de croyance lui donna la détermination de développer et de prouver lui-même dans la révolution. Même qu'il prétend d'avoir été piégé après 1971, toute l'évidence le réfute. Même que les avocats de la défense dit que personne ne songe à devenir auteur d'un massacre, Duch fut prêt à faire n'importe quoi pour aider la cause de CPK. Il fut un croisé principal de la Parti.

Duch exprima telle admiration pour Son Sen que Smith se demanda ce que cela veut vraiment dire. Duch prétendit que Son Sen menaçait Duch avec sa vie s'il ne ferait pas ses tâches. Mais il tient Son Sen en grand estime. Comment, Smith se demanda, est-ce que Duch eut telle foi en un homme qui le força à causer la douleur et l'agonie pour tant des gens ? On trouve la réponse, Smith dit, dans le fait qu'il n'y eut pas des menaces de Son Sen ; les deux hommes furent des soldats dans la même croisade.

Smith remarque que le temps prolongé du procès permit Duch de parler plus libéralement et à cause de cela, la vérité entra la cour. « Le plus qu'il parle, le plus qu'il révèle la vérité. » Duch eut « un bon sentiment » par rapport à sa réunion avec Pol Pot en 1978, bien que Pol Pot ait été le cerveau des atrocités. En fait, Duch fut fière de représenter S-21 comme chef idéologue. Comment pourrait-on être si fier de ses supérieurs qui voulurent qu'il commise tels crimes ? Comment pourrait-on être si fier d'endoctriner son personnel à torturer et tuer ? C'est parce que Duch crut en le Parti et il fut si content avec son travail que le Parti crut en lui.

Smith adressa donc la vie personnelle de Duch pour chercher des autres explications. Duch se maria à la fin de 1975, après qu'il participa en sa première torture et ses premiers exercices de meurtre à la location initiale de S-21. Ce fait ne lui empêcha pas de commencer une famille. Il engendra deux enfants au même temps qu'il arrête et tue les enfants à S-21. « Quelle séparation horrible de l'humanité autour de lui, » Smith lamenta. « En nourrissant ses propres enfants, Duch fit affamer et tuer les autres enfants. » Smith crut que l'explication se trouve dans la conséquence d'un besoin de quelque chose en lequel il put croire. Duch se vint comme protecteur du Parti central. Il ne put pas être révolutionnaire et avoir des sentiments. Smith mit beaucoup de poids dans le témoignage de David Chandler, expert appelé comme témoin. Selon Chandler, Duch crut fermement en les interrogations. Elles furent partie du rhétorique Parti dont Duch n'eut pas de difficulté en acceptant.

Si Duch admet maintenant qu'il implémenta la politique de CPK et qu'il la crut, en lieu de dire qu'il hâta son travail, qu'il vécut dans la peur, et qu'il n'eut pas d'opportunité pour la fuite, une telle admission viendrait très tard. Les victimes auront vécu avec ses mensonges pour des années.

Smith résuma sa vue de Duch comme auteur des crimes contre l'humanité et les crimes de guerre en le Cambodge de Pol Pot : « Duch fut un partenaire volontaire, non parce qu'il a été commandé de commettre les crimes, mais parce qu'il croyait en leur légitimité. Il était extrêmement efficace dans la commission des crimes à S-21. Il n'était pas prisonnier du régime. Duch n'était pas moins d'un participant volontaire aux crimes. »

Pendant la plaidoirie de clôture de Smith, Duch regarda à son droit, dans une autre direction que Smith. Ses yeux s'éloignèrent au plafond, ses avocats de la défense, sa console. Mais il refusa regarder Smith dans les yeux. Aux moments Duch sembla décharné, triste et seul.

À cause des problèmes audio en l'après-midi, Smith ne put pas finir ses plaidoiries de clôture. Il résuma au mercredi le 26 novembre, suivi par la défense.